

ERA

Evaluez vos Relations Amoureuses



Evaluez vos Relations Amoureuses

ERA

Le jeu de cartes ERA a été conçu par un groupe de travail composé de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes de la Marne (DDFE) en coopération avec la MGEN de la Marne, ADOSEN Prévention Santé Mgen, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Marne (CIDFF) et le Planning Familial de la Marne. Avant d'être mis en circulation ce jeu a été testé dans plusieurs structures qui accueillent du public et/ou accompagnent des victimes de violences conjugales.

Les objectifs de l'outil

- Prévenir des violences dans les relations amoureuses afin de sensibiliser le public
- Détecter des violences conjugales et accompagner des victimes susceptibles d'être sous emprise
- Orienter les victimes vers des structures spécialisées

Le jeu a pour mission d'être le plus inclusif possible et s'adresse à un large public. Il s'adresse aux femmes comme aux hommes, aux couples hétérosexuels et homosexuels et à toute personne, célibataire ou en couple, âgée de plus de 14 ans.

Origine du nom

ERA a été choisi par le groupe de travail et par les structures ayant participé au test.

ERA est un jeu de mots entre les initiales E.R.A qui signifient Evaluez vos Relations Amoureuses et Héra, la déesse du mariage, de la vie et de la famille dans la mythologie grecque. Et pour qui connaît son histoire, ce jeu aurait pu lui être très utile !

-1-

Sommaire

- Contenu du jeu..... P 2
- Conseils d'utilisation.....P 3 à 4
- Quelques données statistiques.....P 5
- Principales définitions.....P 6
- Schéma du cycle des violences conjugales.....P 7
- Législation.....P 8
- Conseils pour accueillir la parole de victimes de violences...P 9
- Contacts utiles..... P 10

Contenu du jeu

- 28 cartes qui représentent des situations de vie quotidienne dans les relations de couple :
 - 14 cartes Situations bienveillantes
 - 14 cartes Situations violentes

Chaque carte Situation violente correspond à une carte Situation bienveillante.

- 2 cartes Animation du jeu : la carte Bienveillance et la carte Violence.

-2-

Conseils d'utilisation

Utilisation en entretien : pour identifier les potentiels risques de violences au sein d'un couple

Matériel : Cartes Situations

Déposer devant la personne, les 28 cartes sur une table, de façon aléatoire.

Inviter la personne à choisir autant de cartes qu'elle le souhaite et dont la situation présentée correspond ou est proche de sa propre relation amoureuse.

Etudier ensemble les cartes sélectionnées.

Les éléments d'informations du livret aident à l'animation.

Utilisation en collectif : Chaque séance, au choix ci-dessous, doit être animée par un.e encadrant.e formé.e à la thématique de la prévention des violences

Matériel : Cartes Situations + Cartes Animation

Séance A : Trier

Organisation optimale : 4 groupes de 4

Phase 1 : Travail d'échanges en groupe. Distribuer 6 cartes à chaque groupe et les trier selon que la situation évoque une vie affective saine et épanouissante ou au contraire une relation délétère et oppressante.

Phase 2 : Mise en commun. La/Le rapporteur.e de chaque groupe vient présenter son tri et le justifier. Echange avec la salle.

Phase 3 : A la fin de la séance, l'encadrant.e demande aux groupes ce qu'ils retiennent de la séance et à qui on peut s'adresser en cas de violence dans sa relation (voir contacts utiles / législation)

-3-

Séance B : Associer

Associer chaque carte évoquant une situation violente à la carte présentant une situation bienveillante.

Situation 1 : L'encadrant-e lit la carte (situation violente) et interroge le groupe sur la situation.

Elle/Il demande ensuite au groupe, qui dispose des cartes bienveillantes, de trouver la carte correspondante.

Situation 2 : Distribuer une carte par personne. La personne qui anime le jeu propose à chacun-e d'identifier le type de carte dont elle/il dispose. Et pour chaque carte Situation violente, de retrouver la carte Situation Bienveillante correspondante.

Situation 3 : L'encadrant-e lit une carte. Le groupe vote à main levée si la carte est violente ou bienveillante. Le groupe en débat puis trouve la carte correspondante

Tableau d'association des cartes :

Le numéro en gras correspond aux cartes de Situations violentes. Le numéro en italique aux cartes de Situations bienveillantes.

1 - 26	<i>2</i> - 24
3 - 19	<i>4</i> - 21
5 - 23	<i>6</i> - 28
7 - 25	<i>8</i> - 27
9 - 16	<i>10</i> - 22
11 - 20	<i>12</i> - 15
13 - 18	<i>14</i> - 17

Séance C : Débattre

L'animateur-trice propose une situation neutre (ex: Je n'aime pas ton short / Tu rentres tard / Tu n'y connais rien)

Le groupe doit débattre pour justifier s'il l'associe à une situation violente ou bienveillante, pourquoi et dans quelle mesure, tout en s'appuyant sur les cartes.

-4-

Quelques données statistiques

- L'âge médian d'entrée dans la sexualité est de 17,6 ans pour les filles et 17,0 ans pour les garçons.
- L'amour ou la tendresse est à l'origine de ce premier rapport pour plus d'une femme sur 2, contre 1 homme sur 4. Le désir sexuel est le moteur pour 47% des hommes contre 25,8% des femmes.
- Chez les 15-17 ans, 8% des jeunes femmes ont déjà été confrontées à des rapports forcés ou à des tentatives de rapport forcés contre 1% des jeunes hommes.
(source : Le consentement, une question majeure pour les adolescents - Santé Publique France Octobre 2018)
- Une femme décède tous les deux jours, victime de son conjoint.
- 98% des victimes de viol sont des femmes.
- 213 000 femmes et 82 000 hommes sont victimes de violences conjugales par an en moyenne entre 2011 et 2018.
- 72% des victimes de violences conjugales sont des femmes.
- 28% de ces violences sont subies par des femmes et des hommes de 18 à 29 ans.
- 14% des victimes ont déposé plainte.
- 9% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein de leur couple ou en dehors.

(source : Chiffres-clés de l'égalité - Edition 2020- <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/>)

-5-

Principales définitions

Consentement sexuel : accord libre et éclairé que l'on donne à une personne au moment d'avoir une activité sexuelle. Ce consentement doit être mutuel c'est-à-dire que l'autre personne concernée par l'activité sexuelle doit également donner cet accord. Le choix doit être totalement volontaire, c'est-à-dire que le consentement ne peut pas être obtenu par la crainte, par la force, sous l'usage de menaces, de chantage. *(source : Amnesty International)*

Santé sexuelle : état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence.

Jalousie : émotion négative résultant d'une menace de la perte ou de la perte réelle d'un-e partenaire. Il en résulte, en amour, un manque de confiance en soi et donc en l'autre.

Possessivité : jalousie poussée à l'extrême. Besoin exagéré d'exclusivité. La personne possessive veut être la propriétaire exclusive de l'objet de son désir.

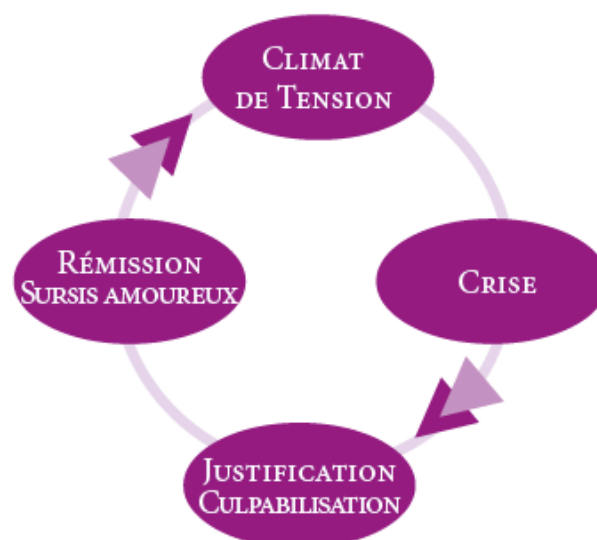
Violences conjugales : processus au cours duquel un-e partenaire exerce à l'encontre de l'autre, dans le cadre d'une relation privée et privilégiée, des comportements agressifs, violents et destructeurs.

Viol : tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur-e, par violence, contrainte, menace ou surprise.

Agression sexuelle : toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise.

-6-

Schéma du cycle des violences conjugales



Conception : CIDFF de la Marne

Les violences conjugales peuvent prendre différentes formes : verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives.

-7-

Législation

Loi du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales :

- Suspension du droit de visite et d'hébergement de l'enfant mineur au parent violent.
- L'inscription au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes est automatique (sauf décision contraire du juge) pour les infractions les plus graves.
- La notion de harcèlement au sein du couple est considérée comme une circonstance aggravante.
- Le harcèlement moral au sein du couple qui a conduit au suicide ou à sa tentative est puni d'une peine de dix ans de prison et de 150 000 euros d'amende.
- La levée du secret médical devient possible lorsque les violences mettent la vie de la victime majeure en danger immédiat et que celle-ci se trouve sous l'emprise de son auteur.

Loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

- étendue du délai de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs à 30 ans à partir de la majorité de la victime,
- renforcement des dispositions du code pénal pour réprimer les infractions sexuelles sur les mineurs,
- création d'une infraction d'outrage sexiste pour réprimer le harcèlement dit « de rue »
- élargissement de la définition du harcèlement en ligne.

Loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France donne plus facilement accès à un titre de séjour aux femmes étrangères victimes de violences.

Loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants crée l'ordonnance de protection des victimes et la sanction de sa violation et définit le délit de violence psychologique.

-8-

Conseils pour accueillir la parole de victimes de violences

L'association Nous Toutes a schématisé les mécanismes de la violence pour nous aider à les identifier :

1. Isoler la victime
2. La dévaloriser
3. Inverser la culpabilité
4. Menacer et faire peur
5. Assurer son impunité vis-à-vis de l'entourage

Afin d'accueillir la parole d'une personne victime de violences conjugales, il faut déconstruire ces mécanismes.

Il faut la rassurer et lui prêter une écoute attentive, voici quelques exemples de phrases rassurantes et déculpabilisantes :

- « Je te crois. »
- « Tu as bien fait de m'en parler. »
- « Tu n'y es pour rien. »
- « La/Le coupable c'est elle/lui »
- « Elle/Il n'avait pas le droit, la loi l'interdit »

Il ne faut pas culpabiliser la victime.

Il ne faut pas minimiser les faits.

-9-

Contacts utiles

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de la Marne

accompagne les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles
15 rue Joseph Servas,
Châlons-en-Champagne
03 26 65 05 00
contact@cidff51.fr

Le Mars France Victimes 51

accompagne les personnes qui s'estiment victimes d'un fait qui peut être qualifié d'infraction
14b allée des Landais, Reims
03 26 89 59 30
contact@lemars.fr

Planning familial de la Marne

milite pour le droit à l'éducation à la sexualité et à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes
122 bis rue du Barbâtre,
Reims
03 26 83 97 23
planningfamilial.reims@orange.fr

Arrêtons les violences

<https://arretonslesviolences.gouv.fr>

Fil Jeunes Santé

Forum de discussion en jeunes et numéro d'écoute avec des professionnels pour toutes questions que peuvent se poser les jeunes notamment sur leurs relations amoureuses
0 800 235 236
<https://www.filsantejeunes.com/menu-forum>

Violences Femmes Info

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage, aux professionnels concernés. Anonyme et gratuit, ligne ouverte 24h/24 7j/7 **39 19**

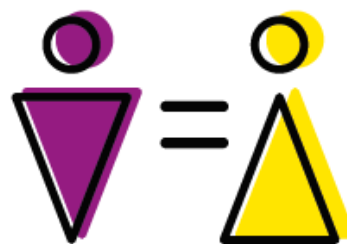
Viols Femmes Informations

Ligne d'écoute gratuite et anonyme du lundi au vendredi de 10h à 19h pour les victimes de viols et d'agressions sexuelles
0 800 05 95 95

Comment on s'aime – En avant toute(s)

Tchat anonyme, sécurisé, gratuit qui s'adresse à toutes les personnes qui se posent des questions sur le couple ou leur famille, et sur les violences qui peuvent y exister
<https://commentonsaime.fr/j-ai-besoin-d-aide/le-tchat/>

-10-



L'élaboration de ce jeu n'aurait pas été possible sans la participation des structures qui ont accepté de tester l'outil auprès de leur public. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également le Réveil de la Marne, qui a réalisé l'infographie et l'impression de cet outil.

Vous pouvez retrouver le jeu en version dématérialisée (en français, en anglais et en espagnol) via le QR code ou le lien ci-dessous.



<https://www.mame.gouv.fr/Politiques-publiques/Egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/ERA>

